

« Par amour et devoir conjugal » : quand l'époux devient aidant

Aimer jusqu'au don de soi. Ainsi pourrait-on décrire l'engagement de ceux qui assistent un conjoint dont l'autonomie est réduite par l'âge ou la maladie. Comment l'amour conjugal explique-t-il le dévouement d'un mari aidant pour sa femme souffrante ?



Élisabeth et Jean-Pierre Laviéville consultent l'album photo de leur soixantième anniversaire de mariage, célébré en septembre 2023 (Mathis Beautrais).

Dans quelques jours, Élisabeth et Jean-Pierre Laviéville fêteront chacun leurs 83 ans. « *On est né le même mois de la même année. Mais pas le même jour* », sourit Jean-Pierre, assis à la table de l'appartement qu'occupe le couple à Saint-André-lez-Lille (Nord). Ancien employé du textile, syndicaliste convaincu et sportif accompli, cet homme au crâne dégarni et au regard rassurant est aussi l'aidant de son épouse malade. Un dévouement qu'il voit comme une évidence après soixante ans de vie commune.

Comme lui, 9,3 millions de Français déclaraient en 2021 apporter une aide régulière à un proche en situation de perte d'autonomie, selon la Direction de la recherche, des études et de l'évaluation des statistiques (Drees). Mais ce chiffre est probablement sous-estimé car de nombreux aidants ne se reconnaissent pas comme tels. « *Au départ, je n'en avais pas vraiment conscience*, appuie Jean-Pierre. *Quand l'un des membres du couple accumule des difficultés, tout naturellement, on fait en sorte de l'accompagner et de le soutenir* ».

« Une démarche naturelle »

Pour les Laviéville, l'origine de la situation actuelle se trouve au moment où, diminuée par deux AVC, Élisabeth a déclaré la maladie de Parkinson. À l'automne 2021, les époux ont dû quitter la maison de Sequedin où ont grandi leurs deux fils pour un logement plus adapté. Depuis, Jean-Pierre assiste Élisabeth dans l'essentiel des tâches de la vie quotidienne. Du

lever au coucher. « *Pour moi, c'est une évidence. L'amour et le devoir conjugal nécessitent, exigent, même, que je me dévoue à aider mon épouse* », justifie-t-il

Derrière ses lunettes rectangulaires, il poursuit : « *C'est une démarche naturelle, dans la continuité de notre vie commune. Je ne fais pas de distinction entre le statut de mari et celui d'aidant.* » Au quotidien, Jean-Pierre s'attache à entourer d'affection son épouse pour leur rendre à tous les deux la vie « *la plus normale possible* ». Le couple cuisine, partage des parties de Scrabble. Et à la Saint-Valentin, bien sûr, Élisabeth a reçu un bouquet de fleurs.

Éviter le placement en Ehpad

« *Je ne pensais pas qu'il aurait le courage d'assumer ce rôle* », admet-elle pudiquement. Selon la Drees, 18,5% des Français âgés de 80 à 84 ans sont dans une situation similaire. « *D'une expérience à l'autre, les raisons peuvent être différentes. Il y a l'amour, mais aussi l'éducation, le sens du devoir, la volonté d'être exemplaire aux yeux des enfants. Tous ces sentiments s'entrechoquent* », élargit Dahbya Tafat, qui accompagne des proches aidants en tant que présidente de l'association 3ANord - Aider à aider, à Lille.

Dans la plupart des cas se pose la question du placement du conjoint dépendant en établissement médical. « *Ce sera notre dernier recours si vraiment il n'y a plus de possibilité de vivre ensemble à domicile* », assure à ce propos Jean-Pierre Laviéville. Car pour l'heure, son dévouement semble à toute épreuve. Et les proches du couple en ont bien conscience. À la dernière page du livre d'or de leurs noces de diamant, leurs trois petits-enfants ont laissé un mot : « *Vous êtes un exemple d'amour pour les autres* ».

Mathis Beutrais.